

Archives départementales du Nord

16033.

Maingre

Amand Simon Jarppe

et

Jongles Marie

L'an mil huit cent soixante-seize, le neuf juillet, à six heures du matin, pardevant nous Honoré Comte de Wodruschel, Maire Officier de l'état-civil de la commune de Jemeppe, pardevant la commune de Clémence, les parties du mariage ont comparu les-
dits Amand Simon Jarppe et Marie Jongles, tous deux mariés en la maison commune d'ici par M. Charles de Tournai, Joseph Renaud âgé de trente deux ans, gendarme à cheval, né à Clémence, ancien domestique de Drouin, concubine au Jemeppe, autorisé à contracter mariage en vertu d'une permission à lui accordée, et ci-après pour le Conseil d'administration de la commune de Jemeppe, du Nord, en vertu de la légitime de son Contrat Joseph Renaud et d'un acte de son Aïeul Joseph Flon, cultivateur, domicilié au Fie Contrat.

